

Sujet majeur de la politique environnementale, les déchets ménagers suivent un processus répondant à trois préoccupations : améliorer le quotidien des habitants, préserver leur cadre de vie et favoriser les démarches de valorisation.



### La collecte des déchets non recyclables

Elle est assurée sur l'ensemble de la commune mais sur deux modes différents suivant le lieu de résidence :

- Centre-ville, Saint-Jean-du-Var (jusqu'au pont), Pont-du-Las et Mourillon : 7 jours sur 7,
- Autres secteurs : 4 jours sur 7 (sortie des containers les dimanche, lundi, mercredi et vendredi).

**Dans tous les cas, les containers doivent être sortis avant 19h (pour une collecte à partir de 20h) et rentrés au plus tard le lendemain matin à 10h.**

- Renseignements déchets ménagers : 04 83 16 67 57

### La collecte des déchets recyclables

Elle concerne essentiellement les papiers/cartons et les plastiques.

- Centre-ville, Saint-Jean-du-Var, Pont-du-Las et Mourillon : sur les points d'apport volontaire,
- Autres secteurs : **Tous les jeudis soir** peuvent être sortis les bacs **jaunes** (papiers/cartons) et **gris** (plastiques). Ils sont ensuite **collectés séparément**, entre 20h et 12h le vendredi matin.
- Renseignements au 04 83 16 67 60

### Les autres déchets

- Les déchets verts : ils sont ramassés gratuitement sur rendez-vous auprès de la Direction Propreté au 04 94 36 82 50,
- Les encombrants : ils sont ramassés gratuitement sur rendez-vous auprès de l'entreprise Pizzorno au 04 94 89 70 50,
- Les déchets de chantier (gravats, peintures, solvants, etc.) doivent être transportés par vos soins à la déchetterie TPM (renseignements au 04 94 87 98 05),
- Les déchets électriques (petits et gros électroménager, matériel Hi-Fi, vidéos, informatiques) doivent être transportés par vos soins à la déchetterie TPM (renseignements au 04 94 87 98 05).

### En savoir plus

**Les ordures ménagères non recyclables** sont acheminées, en vue d'une valorisation énergétique, vers l'unité dédiée située à l'Escaillon.

**Les ordures ménagères recyclables** sont dirigées vers l'usine de tri de La Seyne-sur-Mer pour y être conditionnées en balles.

**Les déchets verts** sont transformés en compost au centre spécialisé de La-Seyne-sur-Mer.

**Le verre**, collecté dans des containers dédiés dans de nombreux points, est amené vers une plateforme située à la Garde afin d'être recyclé.

**Les piles**, collectées dans des "boîtes à piles" [installées sur les places](#) [1] et dans les mairies annexes ou dans tous les magasins qui les commercialisent, sont recyclées par un éco-organisme.

Pour toutes informations en matière de tri, traitement, valorisation, etc. : le Sittomat (Syndicat Intercommunal pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise) est à votre disposition ([www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)) [2])

- [Le planning de collecte en porte à porte](#) [3]
- [La collecte sélective des déchets ménagers](#) [4]
- [La déchetterie](#) [5]
- [Les déchets verts](#) [6]
- [Voir la carte des Points en apport volontaire \(PAV\)](#) [1]
- [Le traitement et la valorisation des déchets](#) [7]

## Contacts -

### SERVICE PROPRETÉ

Contact  
151 CHEMIN DE  
TOMBOUCTOU  
83000 TOULON  
Tél : 0494368250

➤ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [8]

### Mairie de Toulon

Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex  
Tél. : 04 94 36 30 00

## Liens:

- [1] <https://toulon.fr/node/15738>
- [2] <http://www.sittomat.fr>
- [3] <http://www.sittomat.fr/calendrier-de-tri/toulon/>
- [4] <http://toulon.fr/node/3705>
- [5] <http://toulon.fr/node/3711>
- [6] <http://toulon.fr/node/3706>
- [7] <http://toulon.fr/node/3712>
- [8] <https://www.toulon.fr/annuaires>